

France-Marignane: Exterior lights

OJ S 112/2017 14/06/2017

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Marignane

Postal address: CS 40022

Town: Marignane Cedex

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13729

Country: France

E-mail: dscp@ville-marignane.fr

Telephone: +33 442311186

Fax: +33 442311284

Internet address(es):Main address: <http://marignane.marcoweb.fr>Address of the buyer profile: <http://marignane.marcoweb.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://marignane.marcoweb.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://marignane.marcoweb.fr>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Ville de Marignane — service de la commande publique

Postal address: CS 40022

Town: Marignane Cedex

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13729

Country: France

E-mail: dscp@ville-marignane.fr

Telephone: +33 442311186

Fax: +33 442311284

Internet address(es):Main address: <http://www.marignane.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Ville de Marignane — service de la commande publique

Postal address: CS 40022

Town: Marignane Cedex

Postal code: 13729

Country: France

Telephone: +33 442311186

E-mail: dscp@ville-marignane.fr

Fax: +33 442311284
NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône
Internet address(es):
Main address: <http://marignane.marcoweb.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Dialogue compétitif — contrat de performance énergétique pour construction, renouvellement, gestion énergétique et maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public à Marignane.

II.1.2. Main CPV code

31527200 Exterior lights

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché comporte l'exécution de prestations type:

- prestations G1: mesure, contrôle des factures énergétiques, gestion des comptages énergétiques et rapport annuel sur les économies d'énergies réalisées,
- prestations G2: maintenance à garantie de résultats des installations,
- prestations G3: réparations,
- prestations G4: rénovation des installations comprenant les travaux de mise en conformité et de rénovation des installations.

Le titulaire du contrat devra satisfaire aux objectifs de performances définis dans le programme fonctionnel des besoins. La présente procédure porte sur:

- la conception, la construction, la reconstruction et/ou l'extension,
- la gestion énergétique (hors fournitures),
- la maintenance à garantie de résultats.

De l'ensemble des installations d'éclairage public existantes et/ou reconstruites sur le territoire de la ville, y compris les installations sportives extérieures et intérieures, soit environ 7 300 points lumineux dont 1 686 éclairages publics.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 3 750 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2.

Additional CPV code(s)

50232000 Maintenance services of public-lighting installations and traffic lights, 34993000 Road lights

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR824 Bouches-du-Rhône

II.2.4. Description of the procurement

Forme de marché: à bons de commande avec minimum. Attribution d'un marché unique.

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 72 mois.

Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre:

Période n° 1: minimum HT 1 500 000 EUR;

Période n° 2: minimum HT 500 000 EUR;

Période n° 3: minimum HT 500 000 EUR;

Total: 2 500 000 EUR.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 3 750 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 24 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 120 mois.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

1 — garanties et capacités techniques: 35 %;

2 — capacités professionnelles: 35 %;

3 — garanties et Capacités économiques et financières: 10 %;

4 — qualité des qualifications professionnelles: 10 %;

5 — qualité et démarche environnementale: 10 %.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner — et les pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ainsi que le cas échéant les habilitations nécessaires données au mandataire du groupement pour représenter ses membres lors de la passation du marché. ;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles;

Le chiffre d'affaire annuel du candidat sera au minimum de 1 000 000 EUR pour des prestations similaires.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Références de contrats de gestion globale d'éclairage public avec ou sans financement de travaux ... Au cours des 5 dernières années avec démonstration de ses références/capacités techniques;

Références — capacités techniques en matière de méthodes modernes d'exploitation et d'information permettant le suivi des objectifs et des performances à obtenir.;

Indication des titres d'études et professionnels..., et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique...;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;

Indication des mesures de gestion environnementale pourra appliquer durant l'exécution;

Références — capacités à mettre en œuvre des évolutions technologiques.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP qui sera communiqué aux seuls candidats admis en phase 2. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires. Prix révisibles annuellement. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations: Le présent marché est financé sur les budgets communaux 2017 et suivants.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1.

Type of procedure

Competitive dialogue

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

Compte tenu de la complexité du projet, la collectivité a choisi de recourir à une procédure de dialogue compétitif. La durée est supérieure à 4 ans afin de permettre l'amortissement des investissements à réaliser.

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 12/07/2017 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie papier est autorisée: Poste avec AR, Dépôt contre récépissé la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) est également autorisée. La transmission des plis sur un support physique électronique (Clé USB) est également autorisée. Cette transmission sur support électronique n'est autorisée que par clé USB et Uniquement si le candidat a fait le choix de transmettre son pli original en format papier, alors il doit joindre un double sur clé USB. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention «copie de sauvegarde», ainsi que le nom du candidat et

l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Une remise des offres dématérialisée est préconisée. Les candidats pourront toujours remettre leur offre sous format papier, mais il sera demandé 2 exemplaires de son pli: une version papier et une version sur clé USB. Numéro de la consultation: 2017-028-fcs.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes: les candidats devront procéder à la visite du site. Cette visite est obligatoire. Trois dates ont été prévues pour effectuer ces visites: mardi 22.8.2017 à 10:00, le mercredi 30.8.2017 à 10:00 et le mardi 5.9.2017 à 10:00. Afin d'effectuer cette visite, à l'une des dates précitées, les candidats devront s'adresser à: M. Pierre Rossignol 0468219083. Un certificat de visite sera remis à chaque candidat après la visite du site et devra Obligatoirement être joint à l'offre. Il ne sera répondu à aucune question durant la visite, les candidats devront poser leurs questions par écrit; À l'exception de l'attributaire, une indemnité de 5000 EUR TTC sera attribuée aux candidats ayant remis une offre finale recevable.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22 à 24 rue de Breteuil
Town: Marseille Cedex 06
Postal code: 13281
Country: France
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811389
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Cciral
Postal address: boulevard Paul Peytral
Town: Marseille Cedex 20
Postal code: 13282
Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat;
Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;
Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou

publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat);

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/06/2017